



CANAL DE CARPENTRAS

BILAN D'ACTIVITE ET FINANCIER 2015

ASSOCIATION SYNDICALE AUTORISEE DU

CANAL DE CARPENTRAS

ASSOCIATION SYNDICALE AUTORISEE DU CANAL DE CARPENTRAS

PRELEVEMENTS D'EAU 2015

○ Le contexte climatique et hydrologique

Le début de l'**hiver 2014-2015** est marqué par un manque préoccupant de précipitations sur l'ensemble de la région. Ce n'est qu'à partir de la fin janvier qu'elles se produisent, parfois sous forme de neige. Elles sont alors dans le Vaucluse nettement excédentaires et maintiennent les sols à des niveaux de réserve hydrique relativement élevés. Sur les Alpes du Sud, ces précipitations importantes mais tardives permettent au stock neigeux d'atteindre péniblement ses valeurs moyennes.

Le printemps 2015 connaît peu de précipitations. Un record de faible pluviosité est même établi pour un mois de mai dans le Vaucluse avec seulement 3 à 4 mm de pluies enregistrés ! La sécheresse s'accompagne d'une chaleur précoce. Ces conditions entraînent une fonte prématurée de la neige sur les Alpes du sud et des besoins en eau d'irrigation forts dans le Vaucluse.

Le 11 juin, compte tenu de la faiblesse des débits de la Durance, la Commission Exécutive de la Durance (CED) décide de restreindre de 5% les prélèvements de l'ensemble des canaux de Basse Durance.

Le week-end du 12 au 14 juin, la région est traversée par un système orageux qui apporte des cumuls de précipitation de près de 100 mm et soulage les ressources en eau. En conséquence la CED lève ses restrictions.

Toutefois, le début de l'**été** est à nouveau marqué par de très fortes températures et par la sécheresse. Les ressources en eau diminuent. Le préfet de Vaucluse émet, courant juillet, un arrêté portant restriction des usages de l'eau sur certains bassins versants du département de Vaucluse. Le bassin versant du Rhône, comme ceux de la Meyne et des Sorgues, passe en seuil de vigilance. Tous les autres bassins versants (hors Durance) franchissent le seuil d'alerte.

Sur la Durance, les débits diminuent également, et la CED impose une nouvelle restriction de 10% des prélèvements aux canaux de Basse Durance, à compter du 9 juillet.

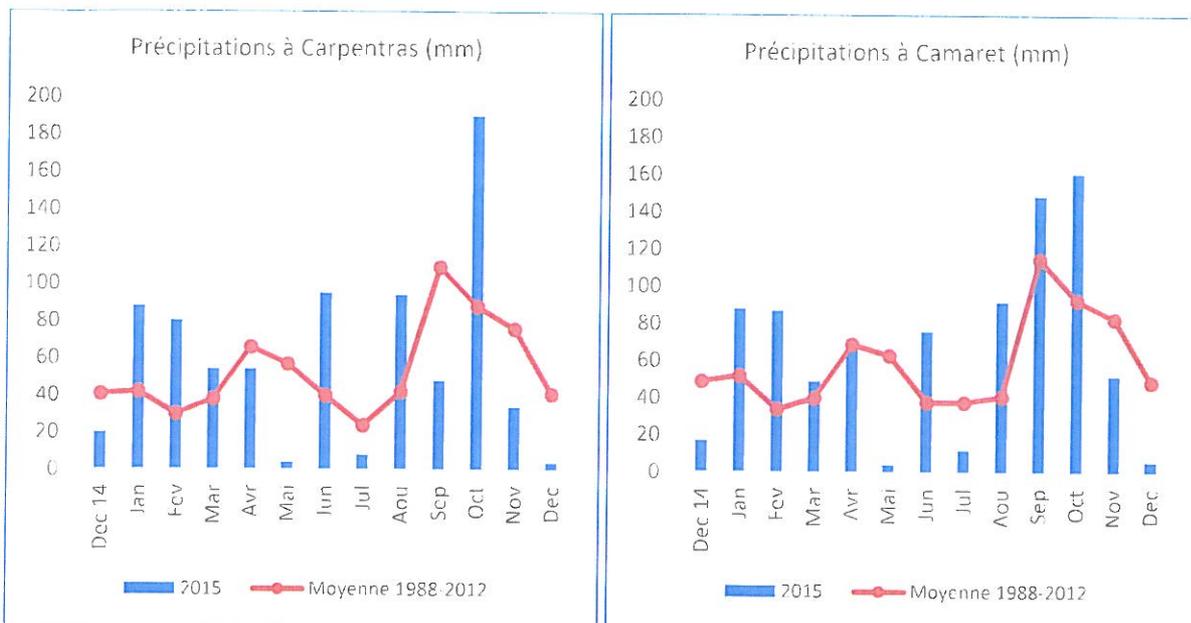
Les efforts réalisés par les canaux du Vaucluse et des Bouches-du-Rhône permettent de réaliser des économies d'eau significatives et, quelques petites pluies sur le bassin versant de la Durance aidant, les risques de manque d'eau s'éloignent. La CED lève donc les restrictions le 30 juillet.

Le mois d'août est marqué par des pluies conséquentes tombées sous forme d'orages, qui font chuter les besoins d'irrigation et écartent définitivement tout risque de pénurie.

Les températures de l'**automne 2015** sont déficitaires. Si les précipitations du mois de septembre sont très disparates, celles du mois d'octobre, qui tombent sous forme d'orages, sont généralisées et très importantes. La fin de la période d'irrigation est donc marquée par des besoins en eau des cultures relativement faibles.

Les mois de novembre et décembre s'avérant doux et particulièrement secs, il faudra compter sur les précipitations du début 2016 pour reconstituer les réserves hydriques.

Le graphique suivant présente la pluviométrie 2015 à Carpentras et Camaret sur Aigues comparée aux valeurs moyennes sur la période 1988-2012 (données CIRAME) :

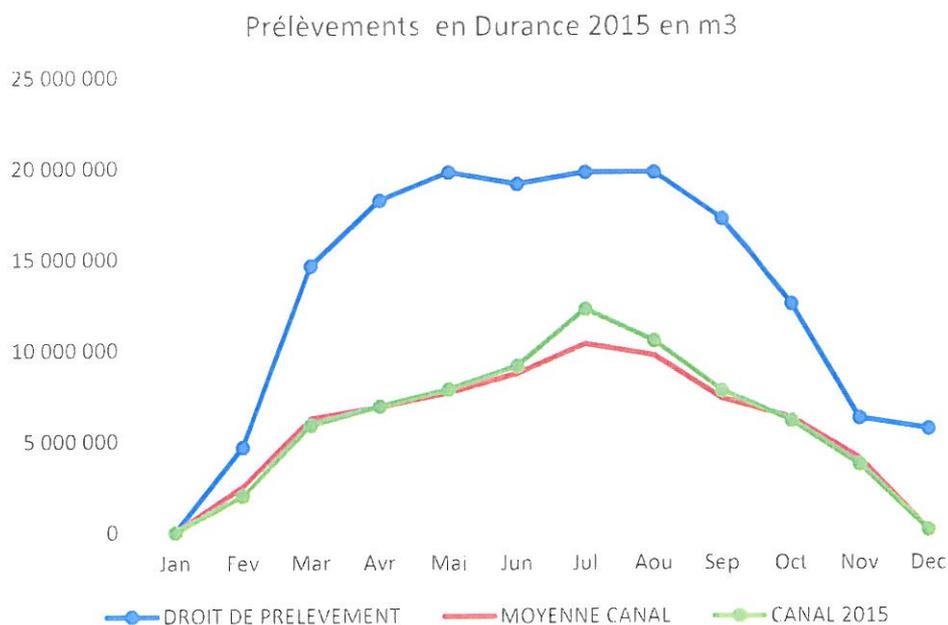


○ Les volumes prélevés

Les prélèvements et consommations d'eau sont liés aux conditions climatiques. En effet, les gestionnaires du canal modulent en permanence les prélèvements en fonction des besoins.

Ainsi, les prélèvements du début d'année sont relativement faibles mais progressent et dépassent les moyennes à partir du mois de mai, pour atteindre un pic en juillet, le début de l'été ayant été particulièrement sec et chaud. Les prélèvements de fin d'année repassent en-deçà des moyennes. Il convient de rappeler que les prélèvements des mois de juin et de juillet ont été limités par les restrictions. Des efforts de gestion complémentaires ont été mis en œuvre afin de respecter les valeurs maximales de prélèvements décidées par la CED. Sans ces restrictions, les prélèvements auraient été encore supérieurs.

Le graphique suivant présente les prélèvements mensuels en Durance pour l'année 2015 :



Avec un prélèvement global de 72 Mm³, le prélèvement 2015 du canal de Carpentras en Durance reste très en deçà du droit de prélèvement d'eau du canal fixé à 157 Mm³/an.

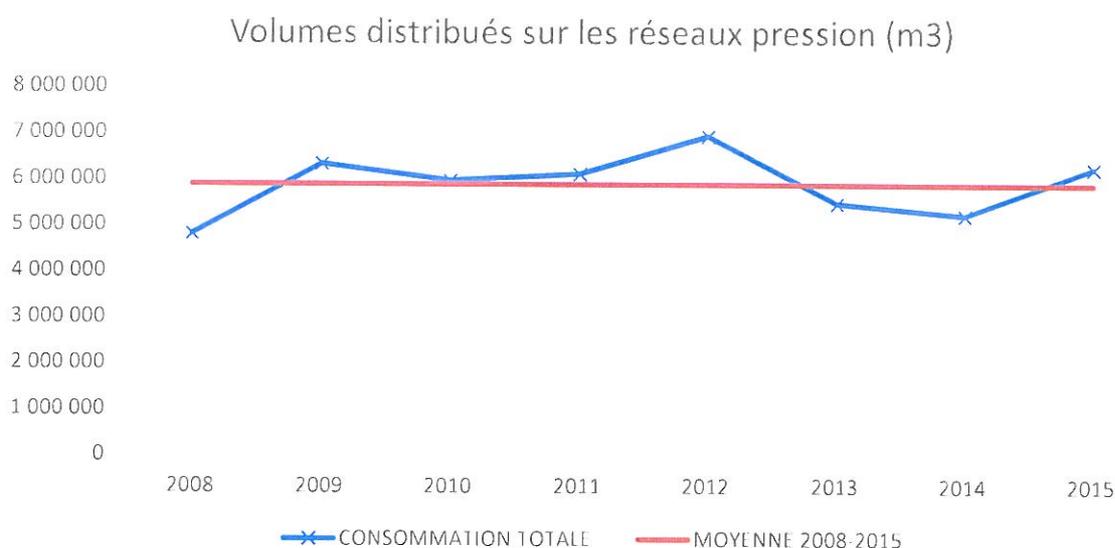
Il est à noter que les adhérents de l'ASA n'ont pas été directement impactés par les restrictions de prélèvement imposées par la CED et par la préfecture de Vaucluse, grâce à une gestion rigoureuse des débits transportés et distribués.

○ Les volumes distribués

Compte tenu du contexte climatique, les consommations d'eau sur les réseaux sous pression issus de la **Durance** sont supérieures d'environ 5% par rapport aux moyennes de ces dernières années avec 5.800.000 m³ distribués en 2015. Les consommations d'eau sont supérieures d'environ 20% à celles de 2014, qui avaient été historiquement faibles.

La hausse de consommation est moins marquée au niveau du prélèvement d'eau sur le Rhône, avec une consommation enregistrée sur le secteur Piolenc-Uchaux de 440.000 m³, soit 4% de plus qu'en 2014.

Le graphique suivant présente l'évolution de la consommation d'eau sur l'ensemble des réseaux sous pression (issus de la Durance et du Rhône) depuis 2008 :



TRAVAUX REALISES EN 2015

○ Travaux d'entretien et de maintenance des réseaux gravitaires

Le réseau gravitaire est composé des ouvrages suivants :

- Le canal principal, long de 65 km
- 5 canaux secondaires, d'une longueur cumulée de 35 km
- Plusieurs dizaines de canaux tertiaires (filioles) et quaternaires (divisions), d'une longueur cumulée de plus de 200 km.

Les travaux d'entretien courant des réseaux gravitaires sont :

- le nettoyage du réseau et des siphons
- le curage du Canal principal, du réseau secondaire, des filioles et des divisions,
- l'entretien des vannes, des prises d'eau et autres ouvrages
- l'élagage ou l'abattage d'arbres,
- le faucardage, coupe de la végétation terrestre et de la végétation aquatique
- les travaux de confortement du Canal principal, du réseau secondaire, des filioles et des divisions
- la mise en eau des réseaux
- la gestion et la surveillance des flux d'eau
- la gestion et la surveillance des arrosages

En 2015, l'ASA a procédé au remplacement de l'ancienne chargeuse-pelleteuse (tractopelle). Après appel d'offres, il a été procédé à l'achat d'une chargeuse-pelleteuse de marque VOLVO pour un montant de 78.680 euros HT.

○ Travaux d'entretien et de maintenance des réseaux sous pression

Le réseau sous pression est composé des ouvrages suivants :

- 34 Stations de pompage
- 23 bassins de stockage
- Plus de 1.000 km de canalisations enterrées
- Plus de 12.000 points de desserte (bornes et robinets d'arrosage)

Les travaux d'entretien courant des réseaux sous pression sont :

- la mise en eau des réseaux
- la gestion des maillages des réseaux
- la gestion et surveillance des stations et des ouvrages de régulation de pression
- le curage des bassins de stockage,
- le nettoyage des bâches de pompage des stations,
- la maintenance lourde des stations de pompage (pompes, moteurs, ouvrages divers)
- les renouvellements de vannes et bornes
- les relevés de compteurs
- les réparations des casses et fuites
- les réparations des bornes
- l'entretien des ouvrages
- la vidange des réseaux

Le marché à bon de commandes pour les travaux d'entretien et de réparations d'urgence des réseaux sous pression a été attribué à l'entreprise BLANC TP.

- **Travaux de branchement au réseau sous pression**

Chaque année, l'ASA réalise de nouveaux branchements sur les réseaux existants pour répondre aux demandes d'arrosage.

Le marché à bon de commandes pour les travaux de branchements d'irrigation a été attribué au groupement d'entreprises SAS DALL'AGNOLA et SAS TEYSSIER pour l'ensemble du périmètre de l'ASA.

85 nouveaux branchements au réseau sous pression ont été effectués en 2015, pour 11 déposes de bornes.

En dehors des travaux récurrents d'entretien et de maintenance des ouvrages, les principaux travaux réalisés en 2015 sont les suivants :

- Travaux de renouvellement des installations

(Travaux visant à renouveler des ouvrages anciens devenus obsolètes ou trop usés afin de maintenir le potentiel de desserte en eau) :

Chaque année, l'ASA procède au renouvellement d'une partie des installations de pompage et du réseau (pompes, vannes ...). En 2015, les principaux travaux ont été les suivants :

Reprise de l'étanchéité des bassins de la Grande Bastide sur la commune de Velleron et de Chinardon sur la commune de Venasque. Les travaux ont été réalisés par l'entreprise GETECH.

Remise à niveau électrique de la station du Galinié sur la commune de Bedoin. Les travaux ont été réalisés par l'entreprise SCHNEIDER.

Renouvellement d'une pompe de la station Saint André à Carpentras, et **réhabilitation des pompes** de la station Saint Hilaire à Carpentras. Les travaux ont été réalisés par l'entreprise MICHELIER.

Le montant total des travaux s'est élevé à : 158.770 euros HT.

- Travaux de sécurisation des ouvrages

(Travaux permettant de renforcer et pérenniser les ouvrages et minimiser les risques de dommages sur les biens et les personnes) :

A noter que la majeure partie de ces travaux est réalisée par le personnel du canal de Carpentras, ce qui permet de diminuer considérablement le coût de ces travaux. En effet, une réalisation en prestation extérieure de ces travaux multiplierait les coûts par deux ou trois.

Chaque hiver, pendant la période de chômage du canal, plusieurs tronçons de canal représentant un linéaire total d'environ 1.000 ml ainsi qu'un ou plusieurs ouvrages d'art sont sécurisés.

Sécurisation du canal– 5eme tranche (hiver 2014-2015)

Les travaux de l'hiver 2014-2015 ont consisté en la sécurisation du canal principal et du canal secondaire de Sainte Marie sur les communes d'Aubignan, Beaumes de Venise, Vacqueyras et Sarrians (1.300 mètres linéaires sécurisés au total) ainsi que la reprise de l'étanchéité de l'aqueduc de l'Auzon à Carpentras.

Le marché de fourniture de béton pour l'hiver 2014-2015 a été attribué à l'entreprise CEMEX.

Le montant total des travaux s'est élevé à : 179.698 euros HT.

○ Travaux de sécurisation d'approvisionnement

(Travaux permettant de renforcer la capacité de transport d'eau des ouvrages) :

4ème tranche de sécurisation des terrasses du Ventoux - 3eme partie

Ces travaux ont pour but de renforcer la capacité globale de desserte en eau du réseau des Terrasses du Ventoux.

La première partie de cette tranche de travaux a été réalisée en 2011, et la deuxième partie en 2013.

L'ASA a réalisé en 2015 la troisième et dernière partie de cette tranche de travaux comprenant la pose de 850 mètres de canalisations en PVC bi-orienté, de diamètre 110 à 200 mm (y compris branchements, bornes et accessoires) sur la commune de BEDOIN.

Le marché de fourniture et pose des canalisations, bornes et accessoires de cette troisième partie de travaux a été attribué au groupement TEYSSIER / DALL'TP.

Sur l'année 2015, le montant des dépenses s'élève à 71.075 euros HT.

Le montant de la totalité de la 4ème tranche de sécurisation des terrasses du Ventoux s'est élevé à 1.135.897 euros HT.

Grâce à ces travaux, **l'infrastructure principale du réseau des Terrasses du Ventoux est dorénavant achevée**. La branche sud, composée de 4 étages, part de Carpentras jusqu'à Flassan, et la branche nord, maintenant finalisée, est composée de 5 étages et s'étend d'Aubignan à Bedoin. Ces deux branches sont maillées au niveau de leurs 2ème, 3ème et 4ème étages respectifs, ce qui permettra de renforcer l'approvisionnement de l'une ou l'autre branche en cas de besoin.

1ère tranche de renforcement des stations de pompage des terrasses du Ventoux

Ces travaux ont pour but, comme les précédents, de renforcer la capacité globale de desserte en eau du réseau des Terrasses du Ventoux. L'infrastructure principale du réseau étant achevée, il s'agit de renforcer la capacité des stations de pompage afin de permettre de répondre aux besoins croissants des adhérents de ce réseau.

La 1ère tranche de travaux a consisté à améliorer la régulation inter-sites du réseau et à réaliser une étude sur la capacité du 2ème étage de la branche sud des Terrasses du Ventoux.

Les travaux relatifs à la régulation inter-sites du réseau ont été attribués à l'entreprise MICHELIER.

L'étude de capacité du 2ème étage a été confiée à l'entreprise SOCIETE DES EAUX DE MARSEILLE.

Le montant total des travaux et études s'est élevé à : 38.151 euros HT.

2ème tranche de sécurisation des Coteaux de la Nesque

Ces travaux ont pour but de renforcer la capacité globale de desserte en eau du réseau des Coteaux de la Nesque.

L'ASA a lancé en 2015 la deuxième tranche de sécurisation du réseau des Coteaux de la Nesque, consistant à reprendre l'étanchéité du bassin de Saint Philippe sur la commune de Pernes les Fontaines et améliorer la régulation inter-sites du réseau.

Les travaux relatifs à la régulation inter-sites du réseau ont été attribués à l'entreprise MICHELIER.

Les travaux relatifs à la reprise de l'étanchéité du bassin ont été attribués à l'entreprise GETECH.

Les travaux doivent être achevés au cours de l'hiver 2016-2017.

Sur l'année 2015, le montant des dépenses s'élève à 89.277 euros HT.

Le montant estimatif de la totalité de la 2ème tranche de sécurisation des Coteaux de la Nesque est de 110.000 euros HT.

o Travaux de modernisation

(Travaux permettant de desservir par un réseau de canalisations enterrées sous pression un secteur dont le mode de desserte initial est gravitaire) :

Modernisation du secteur « n°8 Monteux » 1ère et 2ème tranches

Ces travaux ont pour but de desservir sous pression un secteur de plus de 500 ha sur la commune de Monteux. Le secteur concerné par ces travaux s'étend depuis le quartier des Plumaneaux à l'est jusqu'à la Sorguette à l'ouest et jusqu'au ruisseau du Récaveau au sud.

En 2015, l'ASA a poursuivi la 1ère tranche de travaux et a lancé la 2ème tranche.

La première étape a consisté en l'acquisition des terrains nécessaires à l'implantation de la station de pompage et du bassin de stockage. Puis ont été lancées les deux premières tranches de travaux consistant en la construction d'un bassin de stockage de 8.000 m³, d'une station de pompage dont la capacité finale sera de 360 l/s, et la pose de canalisations (y compris bornes et accessoires).

Le marché pour la création du bassin de stockage a été attribué à l'entreprise SRMV.

Le marché pour la construction de la station de pompage a été attribué au groupement d'entreprises MICHELIER / SRMV.

Le marché de pose des premières canalisations, en lien avec la station de pompage et le bassin, a été attribué à l'entreprise SPIE BATIGNOLES.

Sur l'année 2015, le montant des dépenses pour les deux tranches de travaux s'élève à 240.551 euros HT.

Le montant estimatif de la totalité de la 1ère tranche de modernisation du secteur « N°8 Monteux » est de 490.000 euros HT et celui de la 2^{ème} tranche est de 750.000 euros HT.

- Vers la suppression des produits phytosanitaires

A la suite d'un diagnostic réalisé en 2014 par un bureau d'études sur l'utilisation des produits phytosanitaires dans l'entretien des filioles, l'ASA a élaboré en 2015, un plan de réduction de l'entretien chimique. L'objectif est de réduire d'année en année le linéaire de filioles qui font l'objet d'un traitement chimique. La mise en œuvre de ce plan débutera dès 2016, pour atteindre l'objectif en 2020.

L'ASA s'est fixée des objectifs à une échéance plus courte sur deux secteurs. A Jonquières, Camaret-sur-Aigues et Travaillan, plus aucun traitement chimique ne sera effectué dès 2016.

Le deuxième secteur prioritaire s'étend sur Sarrians. A Sarrians, l'objectif est d'atteindre dès 2017, une diminution de -25% du linéaire de filioles traité chimiquement.

Ce plan de réduction de l'entretien chimique sera compensé par une augmentation de l'entretien mécanique, se traduisant par le recrutement d'un conducteur d'engins en 2016 et des investissements dans du matériel pour désherbage prévus début 2017 (dont un nouveau tracteur).

BILAN FINANCIER 2015

Le compte administratif de l'année 2015 se présente de la manière suivante :

COMPTE ADMINISTRATIF - AS CANAL DE CARPENTRAS

Libellé	BILAN 2015
SECTION DE FONCTIONNEMENT	
Dépenses	3 306 954,40
Recettes	4 105 072,89
Excédent / Déficit de l'exercice	798 118,49
Résultat reporté année N-1	3 462 600,80
Excédent Global de Fonctionnement	4 260 719,29
SECTION D'INVESTISSEMENT	
Dépenses	1 111 297,98
Recettes	1 193 954,21
Excédent / Déficit de l'exercice	82 656,23
Résultat reporté année N-1	-304 868,35
Déficit de clôture année N	-222 212,12
Excédent sur Restes A Réaliser	9 460,88
AFFECTATION DES RESULTATS	
Besoin de financement Investissement	212 751,24
Report de Fonctionnement	4 047 968,05

Les recettes de fonctionnement s'élèvent à 4.105.073 euros HT et se répartissent de la manière suivante :

Recettes de Fonctionnement	2015
Redevances syndicales	3 290 658
Travaux facturés	83 782
Subventions et participations	440 262
Concessions, revenus des immeubles, autres produits divers	56 024
Produits financiers	0
Atténuations de charges	30 778
Quote-part subv invest, autres produits exceptionnels	203 569
TOTAL	4 105 073

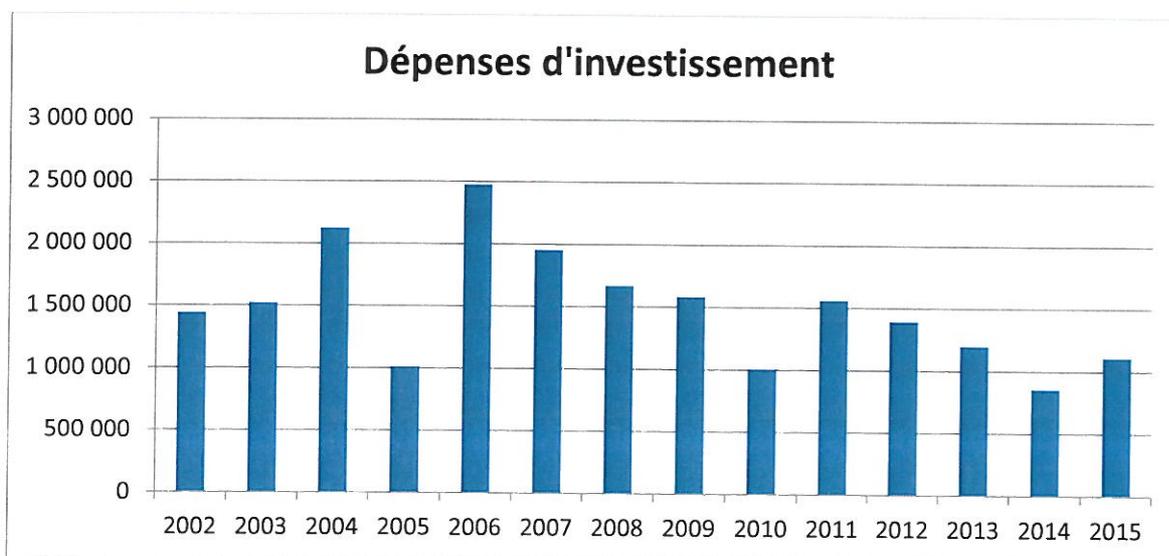
L'essentiel des recettes provient des redevances syndicales.

Les dépenses de fonctionnement s'élèvent à 3.306.954 euros HT et se répartissent de la manière suivante :

Dépenses de Fonctionnement	2015
Energie électrique	561 802
Entretien des réseaux, achat de bornes et pièces	483 942
Frais de fonctionnement, fournitures, assurances	322 886
Impôts et taxes	252 061
Personnel	1 297 111
Charge financière	70 743
Amortissement des immobilisations	270 731
Autres charges de gestion courante, valeurs compt. Immo. Fin. cédées, charges exceptionnelles	47 678
TOTAL	3 306 954

L'ASA a lancé en 2015 un appel d'offre pour la fourniture d'électricité. Le marché a été attribué à l'entreprise EDF.

Les dépenses d'investissement s'élèvent à 1.111.298 euros HT. L'évolution des dépenses d'investissement depuis 2002 est la suivante :

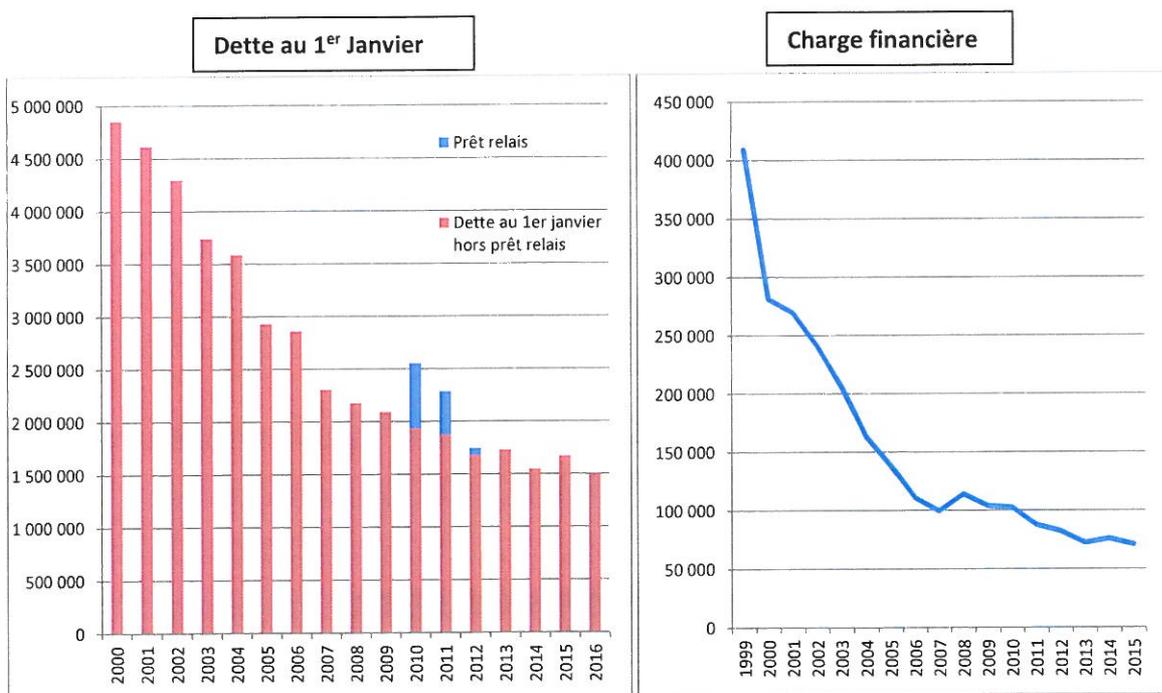


L'ASA du canal de Carpentras continue à investir de manière régulière, ce qui est indispensable pour assurer l'avenir de la desserte en eau et la pérennité des ouvrages.

Les recettes d'investissement s'élèvent à 1.193.954 euros HT. 67% de ces recettes correspondent à des subventions d'équipement attribuées par les collectivités territoriales et l'Agence de l'eau pour la réalisation de travaux et études.

Au 1^{er} janvier 2016, le montant de la dette s'élevait à 1.496.150 euros (capital restant dû). La charge financière (intérêts des emprunts et frais bancaires) représente une dépense de 70.743 euros sur 2015, soit environ 2,1% des dépenses de fonctionnement.

L'évolution de la dette et de la charge financière (intérêts d'emprunt) est la suivante :



Grâce à une gestion rigoureuse tout en maintenant un niveau d'investissement régulier, le poids de la dette a chuté considérablement au cours des quinze dernières années. Aujourd'hui, le niveau de la dette est arrivé à une valeur plancher. Les opérations d'investissement réalisées par le canal nécessitent de contracter des emprunts afin d'assurer leur part d'autofinancement.

La bonne santé financière de l'ASA a permis, au cours des dix dernières années, de limiter la hausse des tarifs du m3 consommé à des niveaux inférieurs à l'augmentation de l'énergie, et de tous les autres tarifs à des niveaux inférieurs à l'inflation générale.

Le Président


A. GUILLAUME

*ASA CANAL DE CARPENTRAS
232 Avenue Frédéric Mistral
84200 CARPENTRAS*

